ÉTAIENT PRÉSENTS:

Madame Stéphanie Landry Mairesse suppléante

Monsieur François McKinnon Conseiller Monsieur Mathieu Vigneault Conseiller Monsieur Jacques Tanguay Conseiller

ÉTAIT ABSENT:

Monsieur Henri Wapistan Maire
Madame Lyne Hounsell Conseillère
Madame Renée Lapierre Conseillère

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Nathalie Boudreault Adj. directrice général Andréanne Rochette-Hounsell Adj. administrative

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h02.

2. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par la mairesse suppléante, madame Stéphanie Landry. Celle-ci agira à titre de présidente de la séance.

3. RÉSOLUTION Nº 2024-025 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2024 : ADOPTION

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

4. **RÉSOLUTION Nº 2024-026**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024; ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2024 tel que rédigé.



5. RÉSOLUTION Nº 2024-027 MRC DE MINGANIE / RESSOURCE RÉGIONALE EN INCENDIE : AUTORISATION

ATTENDU que la MRC de Minganie désire sonder l'intérêt des municipalités concernant l'embauche possible d'une nouvelle ressource régionale en sécurité incendie, volet intervention;

ATTENDU les démarches déjà entreprises par la municipalité de Natashquan afin de créer un partenariat de proximité avec le service incendie de la communauté de Nutashkuan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE signifier à la MRC de Minganie que le projet d'une ressource régionale, volet intervention, ne correspond pas pour l'instant aux besoins de la municipalité de Natashquan

6. RÉSOLUTION N° 2024-028 DOUCES HEURES DE L'ÂGE / ENTENTE POUR SUPPLÉMENT AU LOYER DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS : ADOPTION ET MANDATAIRE

ATTENDU la demande de l'organisme Les Douces Heures de l'Âge concernant la reconduction du programme AccèsLogis avec la municipalité à titre de partenaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan autorise le renouvellement de l'entente concernant la gestion du programme d'aide de supplément au loyer pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029:

QUE la municipalité de Natashquan s'engage à contribuer à hauteur de dix pour cent (10 %) des coûts de la participation de la SCHL relativement au Programme de supplément au loyer;

QUE l'adjointe directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Natashquan, tous documents pertinents à la signature de l'entente entre les parties.

7. **RÉSOLUTION Nº 2024-029**

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM) / REDDITION DE COMPTES FINALE : AUTORISATION

ATTENDU que la Municipalité de Natashquan a pris connaissance du Guide du PRABAM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;



ATTENDU que la municipalité de Natashquan doit compléter une reddition de comptes finale pour l'obtention de la subvention dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM et soumettre à l'auditeur les informations et les documents nécessaires à la mission de procédures convenues, comme mentionné au document du ministère à cet effet:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale, selon les modalités convenues.

QUE la firme MNP soit mandatée comme auditeur pour effectuer le rapport PRABAM.

8. RÉSOLUTION Nº 2024-030 MAMH / PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS, VOLET PGA-EAU / CRÉATION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE : ADOPTION

ATTENDU la décision de la municipalité de Natashquan de se doter d'un comité de gouvernance en conformité avec les exigences du PGA-eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la mairesse suppléante Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE nommer au comité de gouvernance PGA-eau, le directeur général, l'adjointe directrice générale, le préposé à l'eau potable de même que le conseiller Jacques Tanguay.

9. RÉSOLUTION Nº 2024-031 LISTE DES CONTRATS MUNICIPAUX POUR 2023 : DÉPÔT

ATTENDU que conformément à l'article 961.4 (2) du Code municipal du Québec, la municipalité de Natashquan doit publier annuellement sur son site internet la liste des contrats octroyés comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours d'un même exercice financier avec un même contractant et dont le total des dépenses dépasse 25 000 \$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'exercice financier terminé précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte en dépôt la liste des contrats octroyés en 2023 telle que présentée ci-dessous :

MUNICIPALITÉ

Tetra Tech QI Inc. : 78 807,39 \$

Firme partenaire pour le programme TECQ 2019-2023, réseau eau potable.

Les services JFL. : 50 290,07 \$

Mise à niveau des panneaux de contrôle de l'usine de distribution d'eau potable.

Construction Polaris CMM Inc. : 30 673,03 \$

Achat MG-20 (gravier) pour le camping et la réfection des allées.

MNP: 34 116,55 \$

Services comptables.

Mini Équipement du Havre Inc. : 46 221,11 \$

Installation fosse septique camping, location machinerie et opérateur, entretien des ponceaux et des allées.

AÉROPORT

Abscisse Recherche :

25 352.00 \$

Consultant pour les opérations aéroportuaires de l'aéroport de Natashquan.

Harnois Énergie Inc. :

35 985,29 \$

Achat de produit pétrolier relié à l'entretien des opérations aéroportuaires.

Alain Deschesnes construction Inc.: 42 471,77 \$

Marquage de la piste de l'aéroport.

United Rotary Brush Corporation of Canada: 25 142,57 \$

Achat de balais de piste.

10. RÉSOLUTION NO 2024-032

TOURISME CÔTE-NORD / IMPRESSION D'AUTOCOLLANTS À L'EFFIGIE DES GALETS : AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat d'autocollants représentant le village de Natashquan par l'intermédiaire de Tourisme Côte-Nord. Le tirage est de 5 000 autocollants au coût unitaire de 0,20 \$ (avant taxes).



11. RÉSOLUTION NO 2024-033

LES SENTIERS « LE PAS DU PORTAGEUR » ET « DES TRAPPEURS » / MRC DE MINGANIE / PROGRAMME SIGNATURE-INNOVATION, VOLET 3 / AIDE FINANCIÈRE : AUTORISATION

ATTENDU le financement accordé à la COPACTE dans le cadre du Programme signature-innovation, volet 3 par la MRC de Minganie pour la réalisation de travaux de réfection du sentier « Le Pas du Portageur » et l'aménagement du sentier « Des Trappeurs » reliant la 138 à la plage dans le secteur est du village;

ATTENDU la demande faite à la municipalité de Natashquan par la COPACTE afin de couvrir la part du milieu exigible;

ATTENDU que le coût total du projet est estimé à soixante-sept mille quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (67 495 \$) pour une aide financière maximale de cinquante mille dollars (50 000,00 \$);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la mairesse suppléante Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan consente à octroyer à la Copacte le montant correspondant à la part du milieu que l'organisme doit défrayer afin de réaliser les travaux, soit la somme de dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-quinze (17 495,00 \$).

12. RÉSOLUTION NO 2024-034

AJUSTEMENT SALARIAL ET AVANTAGES SOCIAUX / L'ADJOINTE DIRECTRICE GÉNÉRALE : AUTORISATION

ATTENDU l'embauche de madame Nathalie Boudreault au titre d'adjointe directrice générale à la suite de sa période de probation de trois mois;

ATTENDU l'ajustement salarial demandé;

ATTENDU les salaires octroyés ailleurs pour un poste similaire et pour une municipalité de même taille;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'ajuster à la hausse le taux horaire de l'adjointe directrice générale de 3,00 \$ en date du 16 janvier 2024.

D'octroyer 2 semaines de vacances annuelles en 2024 (date de référence au 1^{er} janvier 2024).



D'octroyer un montant forfaitaire de 70,00 \$ par mois à compter de février 2024 pour couvrir les frais reliés à l'utilisation professionnelle de son téléphone cellulaire.

13. RÉSOLUTION NO 2024-035

FESTIVAL DU CONTE ET DE LA LÉGENDE DE L'INNUCADIE / BUREAU ADMINISTRATIF AU PRESBYTÈRE : AUTORISATION

ATTENDU l'acquisition du presbytère par la municipalité de Natashquan;

ATTENDU que l'organisme « Festival du Conte et de la Légende de l'Innucadie » occupait, à la suite d'une entente avec la Fabrique de Natashquan, un local servant de bureau administratif;

ATTENDU la difficulté pour l'organisme de se relocaliser rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Natashquan permette à l'organisme d'occuper le bureau sans frais pour une durée qui reste à déterminer.

DE signifier à l'organisme que la municipalité se réserve le droit de reprendre l'entière possession du local prêté en tout temps.

14. RÉSOLUTION NO 2024-036

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE / PASSAGE PIÉTONNIER : DEMANDE

ATTENDU les demandes répétées faites auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable par la municipalité de Natashquan pour le marquage d'un traverse piétonnière sécuritaire sur le chemin d'en Haut (route 138) à la hauteur du pôle d'accueil touristique;

ATTENDU l'important achalandage dans le secteur dû notamment à la concentration d'immeubles institutionnels (école, pôle d'accueil touristique, marché de Natashquan et hôtel de ville), achalandage particulièrement élevé lors de la saison estivale;

ATTENDU les nombreux problèmes de sécurité mentionnés par les citoyens ainsi que par les visiteurs qui se rendent au pôle d'accueil touristique alors que le stationnement est de l'autre côté de la 138;

ATTENDU que la sécurité des piétons est une priorité pour les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE réitérer la demande auprès du ministère des Transport et de la Mobilité durable pour la réalisation du marquage d'une traverse piétonnière dans les secteurs de l'information touristique.

DE décaler ladite traverse, si nécessaire, vers l'est pour s'éloigner de la courbe à proximité.

15. RÉSOLUTION NO 2024-037 COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 janvier 2024 et en autorise le paiement.

16. RÉSOLUTION Nº 2024-038 COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 janvier 2024 et en autorise le paiement.

17. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de janvier 2024, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

18. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information, et de suivi.

19. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées. 21. RÉSOLUTION Nº 2024-039 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h36.

Stéphanie Landry Denis Landry
Mairesse suppléante Directeur général